

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2025/068

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Publié le

ID : 023-200085314-20251127-D2025068-DE



SEANCE DU 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYÈRE

Nombre de	Présents :
Conseillers en	Mmes, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET
exercice : 17	Laura,
Présents : 11	MM COUCAUD Thierry, PETIT-COULAUD Bastien, ROYÈRE Joël, SCAFONE
Représentés : 1	Dominique, DURUDAUD Patrick, LAROCHE Michel, AUMEUNIER Sébastien
Votants : 11	Excusé : CHABRIER Isabel, KAPLAN Iskender, MARGOT Emmanuel,
Abst. : 0	Absents : LEGRAND Coline, MAINGOUTAUD Elodie, ROYERE Julie
Exprimés : 12	Pouvoirs : M. KAPLAN Iskender donne pouvoir à M. ROYÈRE Joël
Oui : 12	
Non : 0	

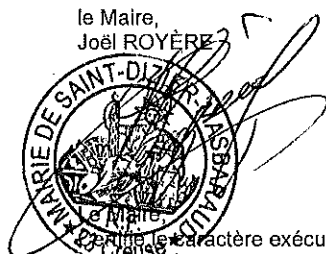
Secrétaire de séance : Mme Laura SIMONET

OBJET : Décision modificative n°1 – Budget assainissement - 18904

Augmentation des crédits au 139118, chapitre 040 en dépenses et au 777, chapitre 042 en recettes

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION INVESTISSEMENT				
Op divers				
139118 (040) – Sub équipt cpte résult.		2 664.00 €		
Autres				
SECTION FONCTIONNEMENT				
Op divers				
777 (042) – Quote-part subv invest transf cpte résult				2 664.00 €
TOTAL		2 664.00 €		2 664.00 €

le Maire,
Joël ROYÈRE



La secrétaire de séance,
Laura SIMONET

Le présent document a le caractère exécutoire de cet acte,
Informé que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr